COMMUNIQUE

COMMUNE DE NESLES

ACHETEZ EN BOULONNAIS

Aider les petits commerces à renflouer les caisses, c'est l'un des objectifs de la CAB.

Pour soutenir les entreprises et le commerce des 22 communes de la Communauté d'Agglomération Boulonnaise, des chèques avantages bonifiés de 20% ont été créés.

Ces chèques sont utilisables uniquement auprès des commerces inscrits sur le site marchand « Achetez en Boulonnais ». Chaque chèque acheté 10 €uros, aura une valeur de 12 €uros.

Cette bonification est financée par la CAB qui injecte 150 000€ dans l'économie locale avec cette opération.

Attention cette offre est conditionnée aux seuls habitants de la CAB qui pourront se procurer ces chèques à raison de 5 par foyer. L'achat de ces chèques peut se faire dès à présent dans votre Mairie en prenant rendez-vous auprès de M. le Maire (gf-mairie-nesles@orange.fr) ou de Mme Betty PAQUE (bp.mairie.nesles@gmail.com) par mail ou par téléphone en Mairie au 03.21.83.91.66.

MODE DE PAIEMENT : Espèces uniquement (pour l'instant).

CE QU'IL FAUT :

Un justificatif de domicile obligatoire (un seul est nécessaire) : facture d'électricité, avis d'imposition, certificat de non-imposition, justificatif de taxe d'habitation, attestation ou facture d'assurance logement, carte d'identité.

Vous pouvez aussi les trouver :

Au Crédit Municipal de Boulogne sur Mer, Mairie de Baincthun, de la Capelle, de Condette, d'Equihen-plage, d'Isques, du Portel, de Saint Etienne au Mont, de Saint-Martin-Boulogne, de Wimereux et de Wimille.

DONNONS UN COUP DE POUCE
AUX COMMERCANTS ET AUX ACHETEURS BOULONNAIS.